

Demande de reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH)

Accéder au Service en ligne

Permet de faire une demande de reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH).

Cette demande nécessite d'ouvrir un compte personnel et de s'identifier.

Il faut utiliser une connexion France connect pour pouvoir faire la démarche en ligne.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00